

Inscription scolaire

Cette démarche est nécessaire pour les cas suivants :

- 1^{ère} inscription d'un enfant dans une école maternelle ou élémentaire publique,
- Demande de changement d'école suite à un déménagement sur Rolleville.

Inscription scolaire

Pré-inscription :

En vous déplaçant à la Mairie de Rolleville muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

La Mairie vous remettra une attestation de pré-inscription et un dossier d'inscription. Le dossier d'inscription est à compléter et à signer par les représentants légaux. Le dossier d'inscription et l'attestation de pré-inscription sont à remettre à l'école au cours du rendez-vous avec la directrice.

Rendez-vous à l'école primaire Voyelles

Contactez la directrice de l'école primaire Voyelles au [02 35 55 83 04](tel:0235558304) ou par courriel 0763252x@ac-rouen.fr pour prendre rendez-vous pour procéder à l'inscription de votre enfant à l'école.

En cas de changement d'école, un certificat de radiation vous sera demandé par la directrice.

Dérogation



La municipalité proposant garderie et cantine à l'école Voyelles, aucune dérogation ne sera donnée pour quelques motifs que ce soient.